

Manava, bienvenue à Tahiti !



Les enfants du centre de loisirs de Châtillon-sur-Cher ont passé un super été sous le thème de Tahiti. Malgré les chaleurs, les enfants ont pu profiter durant tout le mois de juillet des activités proposées par leurs animateurs : Océane et Noémie pour le groupe des petits, Victorine et Lucas pour les plus grands. Ainsi, ils ont pu réaliser des colliers de fleurs, des magnets d'été, des origamis, le cocktail de Barberousse ou bien un tableau de coquillages... Avec des restrictions covid allégées, ils ont aussi pu faire des activités en commun en réalisant un grand jeu Koh Lanta où petits et grands mélangés se sont affrontés dans différents ateliers. Au niveau des sorties, nous avons pu nous rendre la première semaine à la piscine de Montrichard, la deuxième semaine, nous sommes allés à Family Park à Tours et la quatrième semaine à la récré des pirates à Romorantin. Un mini camp de 3 jours a été proposé aux enfants cet été, ils ont pu se rendre au plan d'eau de Villentrois, où la mairie, que nous remercions, nous a gracieusement donné l'accès au stade et vestiaire pour pouvoir poser nos tentes et donc 13 enfants ont pu profiter de ce petit séjour pour se baigner dans l'étang et réaliser différentes activités du matin au soir. Ce mini camp est un grand succès puisque le retour des enfants est très positif et sera très probablement reconduit l'année prochaine avec peut-être un jour supplémentaire sur place. Comme par habitude, nous avons fini notre séjour par notre traditionnelle boum ainsi qu'un défilé des petits Tahitiens et Tahitiennes. Nous remercions les enfants qui ont joué le jeu du défilé, ainsi que les parents pour les gâteaux et boissons apportés pour la boum. Nous vous donnons rendez-vous à la Toussaint pour les dernières vacances de l'année 2022. Pour toute demande, n'hésitez pas à contacter le directeur, PREZINAT Alexis, mail : centre.loisirs.chatillon@gmail.com ou 06.12.73.60.18.



Luttons Contre le Harcèlement Scolaire Sud 41



L'association Luttons Contre Le Harcèlement Scolaire Sud 41 a fait sa rentrée ce jeudi 15 septembre 2022, lors de son assemblée générale. Le Conseil d'Administration a été renouvelé pour 5 ans avec Aurélien ROVIRA, président, Léa ANTOINE, trésorière et Valérie PACAUD, secrétaire. Le secteur d'intervention de l'association s'est agrandi avec la création d'une antenne à Salbris depuis le mois de janvier, ce qui nous permet d'étendre notre champ d'investigations sur tout le sud du département. L'association a présenté ses projets à venir avec notamment le maintien de ses permanences, des ciné-débats et des conférences sur le harcèlement scolaire (dont une à Châtillon sur Cher sur l'année 2022/2023) et le cyberharcèlement. Aurélien a exposé les nouveaux projets que nous souhaitons mettre en place sur les deux antennes tels que les bancs de l'amitié, une labellisation des communes partenaires, l'aide aux devoirs. Afin de sensibiliser un maximum d'enfants, de jeunes et d'adultes accompagnants nous allons aussi faire de la sensibilisation dans les clubs de sport (rugby, foot) par le biais de conventions avec les fédérations. Nous restons toujours à votre écoute lors de nos permanences, sur notre ligne 02 79 93 50 40, ou par mail et sur notre site <https://harcement-scolaire-41.fr/>

Travaux du mur du cimetière



Travaux enduit du local technique du stade



L'entreprise Boissier de Lye a été mandatée par la commune pour la réfection du mur de l'enceinte du cimetière et du local technique du stade

L'entreprise SPB de Vineuil sera en charge de la peinture des portails du cimetière et du stade

École Publique mes Jeunes Années - 1 Place de l'école - 41130 CHÂTILLON-SUR-CHER

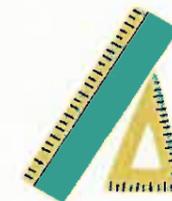
Tél. : 02.54.71.02.73 (école primaire)
Tél. : 02.54.32.86.79 (école maternelle)

1-Les élèves :

La nouvelle année scolaire 2022/2023 a débuté le jeudi 1er septembre 2022 pour les élèves de MS à CM2. Les élèves de PS ont fait une rentrée échelonnée les 2 et 5 septembre. 173 enfants sont inscrits actuellement sur les registres de l'école.

2-L'équipe pédagogique :

-Mme Véronique GORGEON, assistée de Mme Hélène SALLES, ATSEM, pour la classe de PS/MS
-Mme Ophélie PAROT, assistée de Mme Cathy Pierret, ATSEM, pour la classe de PS/GS
-Mme Claudie SINSON, pour la classe de CP
-Mme Sandrine CRIBELIER, pour la classe de CE1
-Mme Aurélie JUMEAU, pour la classe de CE2
-Mme Lisa BESSE-PIJORGET pour la classe de CE1/CM1
-Mme Maryne BENOIST pour la classe de CM1
-Mme Margot COUTON pour la classe de CM2
- Mme Tressy RIFF a en charge
* la classe de CE1 tous les lundis et un jeudi sur trois pour assurer la décharge de direction de Mme CRIBELIER,
* la classe de CM1 tous les vendredis
- Mme Elodie SANDONA a été affectée au poste de ZIL (remplacements d'enseignants des écoles de la zone localisée autour de notre école),
- Mme Sarah BAILLY, Mme Annabelle BEAUPLAN, Mme Nathalie CLEMENT, Mme Nathalie DURAND, Mme Claire SINSON, M. Alexis PREZINAT et M. William CLEMENT, les employés municipaux affectés à l'école pour différentes missions (bus, cantine, garderie, ménage ...)



3-Les dates des manifestations connues :

Arbre de Noël : mardi 13 décembre matin 2022
Cross de l'école : vendredi 18 novembre 2022
Carnaval : vendredi 17 mars 2023
Classe cirque : du lundi 27 mars au vendredi 7 avril 2023 (Spectacles les vendredis 31 mars et 7 avril)
Fête d'école : dimanche 2 juillet 2023
Pique-Nique : vendredi 7 juillet 2023



4-La future année scolaire :

Après l'annonce d'une fermeture de classe en mars dernier, la 8ème classe a été sauvée pour une année. Nous devons remonter les prévisions des effectifs de 2023/2024 avant les vacances d'automne 2022.

Ainsi nous demandons aux parents des enfants nés en 2020 et avant qui désirent scolariser leurs enfants à l'École de Châtillon-sur-Cher en 2023/2024 de se faire connaître très rapidement.

-Prévenir la mairie (02-54-71-02- 82)
-Prévenir l'école (02.54.71.02.73 ou ec-chatillon-sur-cher@ac-orleans-tours.fr)

Les informations à transmettre sont :

Nom /prénom de l'enfant, date de naissance, adresse et un numéro de téléphone d'un responsable

lundi : 10h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00
 mardi : Fermé
 mercredi : 10h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00
 jeudi : 10h00 – 12h00 / fermé
 vendredi : 10h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00
 samedi : 10h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00
 Dimanche & jours fériés : Fermé

CONSIGNES DE COLLECTE

Seuls les bacs gris appartenant au SMIEEOM VAL DE CHER sont collectés.
 Ce bac doit être déposé le mercredi soir en bord de voirie, couvercle fermé.
Les déchets déposés au sol sont interdits et ne sont pas collectés.

Le bac gris est exclusivement destiné à recevoir les déchets ménagers qui ne peuvent pas être recyclés et non dangereux.

 Des colonnes de tri sélectif sont à disposition sur la commune.

La réglementation et l'autorisation d'un feu d'artifice à usage privé

Pour un tir de feu d'artifice faisant partie de la catégorie F3, sur un terrain privé aucune autorisation préalable n'est à demander. Cependant, il est **fortement recommandé d'informer les services municipaux pour une utilisation sereine et respectueuse.** Le fait que les différents services soient mis au courant facilitera les choses en cas de problèmes et d'incident. De plus, des arrêtés municipaux ou préfectoraux peuvent avoir été pris de façon localisée. En effet en cas de sécheresse ou de vent important, toutes activités pyrotechniques peuvent être suspendues même pour les catégories F1 et F2.

Changement d'horaire

Dimanche 30 octobre 2022

Nous passerons à l'heure d'hiver dans la nuit du samedi 29 octobre au dimanche 30 octobre 2022. A 3h du matin, il sera 2h. On gagnera une heure de sommeil. Comme chaque année, le passage à l'heure d'hiver a lieu le dernier weekend complet du mois d'octobre.

FEULETES TOMATE ET CHEVRE

1 à 2 pâtes feuilletées. 1 bûchette de fromage de chèvre frais, 1/2 oignon, 2 tomates, du thym séché, du poivre noir, 1 jaune d'œuf

- Préchauffer le four à 180 – 200 °C. Découper des carrés de pâte feuilletée d'environ 10 cm de côté. Les déposer sur une plaque de cuisson recouverte de papier sulfurisé.
- Les badigeonner de jaune d'œuf préalablement mélangé à 1 cuillère à soupe d'eau. Enfourner pour une cuisson à blanc pendant 5 minutes.
- Éplucher et émincer finement l'oignon puis couper les tomates en rondelles. À la sortie du four, appuyer sur le centre de chaque carré de pâte à l'aide d'une fourchette en veillant à laisser les bords intacts.
- Ajouter le chèvre préalablement émietté, le thym, le poivre et terminer par disposer les rondelles de tomates.
- Faire cuire 5 à 10 minutes en mode chaleur tournante.
- Déguster sans attendre ces feuilletés à la tomate et au chèvre !



Préparation :
 Remplissez la moitié du contenant avec du vinaigre blanc. L'autre moitié avec de l'eau. Ajoutez 2 cuillères à café d'huile essentielle d'arbre à thé. Fermez votre contenant et agitez bien avant chaque utilisation. Le vinaigre blanc nettoie, détartré, désodorise. Le tout combiné avec l'action de l'arbre à thé et de ses propriétés naturelles désinfectantes.



Les brèves châtilloises

Arrivée du Docteur Boisselier

La municipalité souhaite la bienvenue au docteur Quentin BOISSELIER installé sur notre commune depuis le mercredi 14 septembre 2022.

adresse : 1 B Rue Aristide Romestant
 41130 CHATILLON-SUR-CHER
 Tél. : A la sortie des brèves nous n'avons toujours pas l'information prise de RDV : sur doctolib.fr



Secteurs de Trévety, la Rue

Vendredi 14 octobre 2022 à 18h30
 au Foyer rural

Mairie de Châtillon-sur-Cher

2 rue de la mairie

41130 CHÂTILLON-SUR-CHER

Tél. : 02.54.71.02.82 - Fax : 02.54.71.77.88

www.chatillon-sur-cher.fr - mairie-chatillon-sur-cher@wanadoo.fr